

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 10 mars 2026

Présents :

M. Jean-Paul FERRE, Mme. Jessica MIQUEL, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Alain TOMEO, M. Pascal BOUREAU, Mme. Joelle CHALAVOUX, M. Daniel DEDIES

Absents :

M. Jean-Michel SOLER, Mme. Christine TEQUI, M. Gilbert HEBRARD, M. Alain GINIES, M. Raymond BERDOU, M. Victor DENOUVION

Délibération N°2026_IABM_006

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2026

Vu l'article L.5421-1 du Code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vu le rapport de Madame la Présidente,
le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : D'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget principal de l'Institution équilibré en dépense et en recette à hauteur de 3 109 000 € dont 1 012 000 € en section d'investissement et 2 097 000 € en section de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 10/03/2026

webdelib

ID : 009-250901154-20260310-2026_IABM_006-DE

Article 2 : D'autoriser Madame la Présidente de l'I.I.A.B.M. à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme



Nicole QUILLIEN
Madame la Présidente de
l'institution interdépartementale
du barrage de Montbel
10 mars 2026

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT DU BARRAGE DE MONTBEL - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25-02-26

Présenté par (1),

A , le 10-03-26 à Foix

Quillien

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 10-03-26 à Foix

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BOUREAU Pascal	<i>Bureau</i>
CHALAVOUX Joelle	<i>Chalavoux</i>
DEDIES Daniel	<i>Des P.</i>
DENOUVION Victor	
FERRE Jean-Paul	<i>J.P.</i>
GINIES Alain	
HEBRARD Gilbert	
MIQUEL Jessica	<i>G.</i>
QUILLIEN Nicole	<i>Quillien</i>
SOLER Jean-Michel	
TEQUI Christine	
TOMEIO Alain	<i>Alain</i>

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de de la métropole de du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.